

Rentrée scolaire

Le ministre prône la « confiance ».

Les personnels exigent la satisfaction des revendications

Pour le ministre J-M. Blanquer interrogé sur l'antenne de France Info le 6 septembre : « *c'est vraiment une bonne rentrée* ». Des propos aux antipodes de ce que vivent les personnels en cette rentrée.

Des postes non pourvus, des emplois du temps intenable : les personnels refusent

Une « *bonne rentrée* » alors que les personnels sont confrontés à la pénurie de postes et que les effectifs par classe augmentent et atteignent parfois 38 élèves par classe ? Au lycée de Ferney Voltaire, 15 postes ne sont pas pourvus ; dans l'annexe de ce même lycée, un demi-poste de CPE pour 840 élèves. Avec les personnels, le SNFOLC intervient auprès du Rectorat pour exiger les créations de postes nécessaires et que tous les postes existants soient pourvus. Au lycée Jean Jaurès de Montreuil, la rentrée a dû être différée de trois jours. Au lycée La Bruyère de Versailles, 70 personnels réunis en assemblée générale, les emplois du temps sont intenable. Au collège des Clozeaux de Rungis, les personnels s'adressent à la DSDEN pour obtenir 22 heures : deux heures seulement sont accordées, et le ministère renvoie la responsabilité vers le Rectorat. Au lycée des Graves de Gradignan, les personnels décident la grève reconductible à compter du 5 septembre « *pour la création immédiate des divisions nécessaires au maintien du seuil de 35 élèves* ».

Le ministre persiste à vouloir imposer ses contre-réformes

Au lycée Modeste Leroy à Evreux, 70 personnels réunis en heure d'information syndicale avec FO et la CGT – exigent que la circulaire ministérielle sur les missions des professeurs principaux prévoyant de faire peser sur eux des missions qui relèvent d'autres personnels (CPE et PsyEN notamment) « *ne voie pas le jour* ». Quand les enseignants prennent connaissance de la réforme du lycée, publiée par le ministre le 17 juillet ainsi que la réforme du baccalauréat, ils sont effarés. Dès les prochaines semaines, les lycées devront faire remonter les « spécialités » retenues pour les classes de Première de 2019. Chacun comprend bien que – autonomie des établissements oblige – le ministre place les personnels dans une situation de concurrence, de stress permanent quant au maintien de leurs services et de leurs postes soumis à la loi de l'offre (du lycée) et de la demande (des élèves).

Parcoursup : des dizaines de milliers de bacheliers exclus de l'enseignement supérieur

Une « *bonne rentrée* » alors que des dizaines de milliers de bacheliers sont dans l'angoisse quant à leur avenir ? Au lycée Jean Rostand de Villepinte, 90 élèves sont en attente d'une réponse positive. Au lycée Les Pierres Vives de Carrières-sur-Seine, un élève sur cinq s'est désinscrit de la plateforme. Les professeurs exerçant

" L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE "
LE KAA BLANQUER



en CPGE sont inquiets car, contrairement aux années précédentes, des classes ne font toujours pas le plein. Au plan national, au 5 septembre, 181 757 candidats ont quitté *Parcoursup* sans que personne ne sache ce qu'ils sont devenus... et plus de 47 000 attendent encore une affectation – selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Éducation nationale ? Il resterait selon lui « *100 000 places disponibles pour 3 000 personnes qui n'ont pas encore trouvé de solution. [...] Je rappelle que c'est 3 000 sur 800 000 au départ. Donc c'est un chiffre très raisonnable.* » Raisonnable ? Alors que la seule réponse qui est apportée aux bacheliers qui n'ont pas d'affectation post-bac c'est de rejoindre des « *classes passerelles* » dans certains lycées pour patienter dans l'espoir d'une affectation hypothétique ? Ce n'est pas raisonnable, c'est inacceptable !

En cette rentrée, les personnels refusent de subir les conséquences des coupes budgétaires et des contre-réformes imposées à marche forcée. Et pourtant, le gouvernement entend les poursuivre avec la casse des statuts et des régimes de retraite. Face à la gravité de ces attaques, il y a urgence à mettre un coup d'arrêt au saccage de l'école républicaine, au démantèlement des statuts, à la remise en cause des droits des personnels.

Le SNFOLC invite les personnels à se réunir pour définir collectivement les revendications et les moyens pour les faire aboutir. La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève pour couvrir toutes les situations.